



Bourron-Marlotte, infos...

Sommaire

- Edito du Maire
- Décisions du Conseil
- Budgets 2011
- Vie Municipale
- Evénements marquants
- Communiqués
- Réglementation
- Etat civil
- Dates à retenir

Pouvez-vous nous expliquer ce calendrier inhabituel ?

L'État a engagé depuis deux ans une réforme en profondeur de la fiscalité locale. La loi de finances 2011 apportait de nouveaux dispositifs suite à la réforme de la taxe professionnelle et a créé de nouveaux fonds de péréquation entre les collectivités. Pour être très pragmatique, il s'agit d'écrêter les recettes des collectivités dites « riches » au profit des plus « pauvres ». Suite à cette réforme d'ampleur, la date limite de vote des budgets a été repoussée de manière dérogatoire au 30 avril. Nous avons attendu de recevoir l'ensemble des informations fiscales et les dotations pour voter le budget le 26 avril dernier.

Je précise que le vote du budget fin avril n'entrave en rien le fonctionnement des services et l'avancement des projets. Sur le premier trimestre, nous avons poursuivi les travaux liés à l'aménagement de la salle des professeurs et lancé divers appels d'offres.

Quelles sont les incidences de ces réformes engagées par l'État ?

Les nouveaux mécanismes de calcul et de répartition sont visibles dans le budget 2011 et principalement sur la taxe d'habitation. Lorsque vous recevrez votre taxe d'habitation, vous noterez la suppression de la part départementale qui est désormais reversée à la commune. Entendons-nous bien, cette part n'est pas un apport de recettes supplémentaire pour Bourron-Marlotte puisqu'une somme de 287 000 € nous sera prélevée au titre de la péréquation entre les communes. Vous trouverez dans ce bulletin des éléments explicatifs ainsi que sur l'adaptation de la réforme de la taxe professionnelle.

Pourquoi une augmentation des impôts locaux et des tarifs ?

Dans un contexte économique difficile, la commune doit continuer de faire face à l'ensemble de ses dépenses de fonctionnement et d'investissement. Aujourd'hui, nous ne sommes toujours pas intégrés dans une intercommunalité et ne pouvons donc pas mutualiser certaines dépenses. Notre niveau de service ne peut se réduire et au contraire nous veillons à l'améliorer pour satisfaire aux demandes des usagers comme l'accueil en centre de loisirs qui a connu un développement considérable ces dernières années. Nous poursuivons également notre politique d'investissement et de rénovation de nos équipements tant sur la commune

Edito du Maire

Dans ce bulletin, une partie importante est consacrée aux budgets de la Collectivité. Lorsque nous avons commencé à travailler sur le budget de la commune, nous ne pensions pas qu'il serait voté aussi tardivement.



que sur nos services d'eau et d'assainissement d'où une hausse sur les taux de contributions directes et des tarifs eau/assainissement.

Quelles sont les grandes lignes du budget 2011 ?

La municipalité poursuit sa politique de modernisation des bâtiments et des espaces publics. Des travaux visant des économies d'énergie seront réalisés. Nous équiperons l'Espace Jean Renoir en matériel de son et lumière afin que cet endroit puisse être utilisé pour des concerts, expositions ou soirées. Notons également le démarrage des travaux de la mairie et de la reconstruction de l'orgue ainsi que le lancement d'une étude pour la construction d'un nouveau restaurant scolaire. Comme vous le voyez, c'est un budget tourné vers l'avenir qui permet aux Bourronnais-Marlottins et ce quelque soit leur âge, d'avoir un niveau de services adapté à leurs besoins.

Les principales décisions du Conseil Municipal

Séances des 7 et 26 avril 2011

- Vote du compte administratif et du budget primitif de la commune, des subventions aux associations, des taux d'imposition des taxes directes locales.
- Convention d'objectifs signée avec l'OTSI (association recevant plus de 23 000 € de subvention).
- Convention avec la Direction Départementale des Territoires pour l'aide à la réalisation du Plan Communal de Sauvegarde.
- Convention de surveillance et d'intervention foncière avec la SAFER.
- Demande de subvention au titre de la Dotation des Equipements des Territoires Ruraux pour l'extension du columbarium et le changement des fenêtres de la mairie.

Les Budgets 2011

Malgré un contexte national toujours aussi difficile, les budgets votés par le Conseil Municipal lors des séances des 4 mars et 26 avril permettent à la commune de maintenir son niveau de prestations tout en poursuivant sa politique d'investissement.

Vous trouverez ci-dessous les 5 points essentiels à retenir sur les budgets 2011.

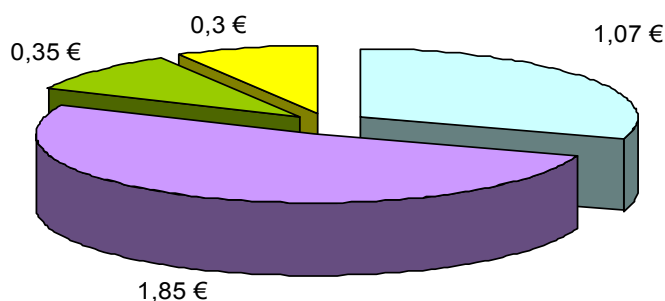
1) Les budgets eau et assainissement : le maintien d'installations performantes

La commune de Bourron-Marlotte continue de gérer en régie directe son service d'eau et d'assainissement. Cela signifie qu'elle a sous sa responsabilité, 2 stations de captage, une station d'épuration, environ 1270 abonnés et ce, sans passer par un prestataire privé. Les élus municipaux se doivent d'être particulièrement vigilants à l'ensemble des règles régissant ces deux services et notamment au titre de la loi sur l'eau.

Cette année, il a été décidé d'augmenter l'ensemble des tarifs afin de faire face d'une part à l'entretien des réseaux mais également poursuivre les travaux de renouvellement des branchements plombs engagés depuis plusieurs années. De plus, il est également important de fournir une eau de qualité. Vous avez reçu récemment la synthèse pour l'année 2010 et avez pu constater que notre eau est toujours conforme à la réglementation sanitaire en vigueur.

Le prix global de l'eau pour notre commune est de 3,568 €/m³. Il était en 2009 de 4,14 €/m³ pour la Seine et Marne.

Ventilation du prix d'un mètre cube d'eau à Bourron-Marlotte pour les habitations en assainissement collectif :



- prix de base eau
- redevance assainissement
- redevance pollution
- redevance collective

2) Les grandes masses du budget général

Budget global : 4 715 884 € soit 3 286 748 € pour la section de fonctionnement et 1 429 136 € pour l'investissement.

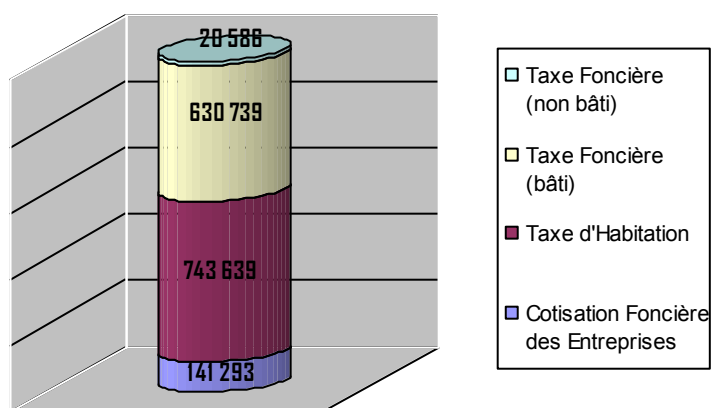
3) Zoom sur la réforme de la fiscalité directe locale

Amorcée en 2010 avec la réforme de la taxe professionnelle, la réforme des collectivités territoriales s'est poursuivie cette année avec la mise en œuvre de la réforme de la taxe d'habitation et la création de nouvelles ressources et dépenses locales.

Ainsi l'année 2011 est la première année où la **taxe d'habitation (TH)** partagée autrefois entre le département, les communes et les EPCI est désormais entièrement reversée aux communes qui ne sont pas intégrées dans une intercommunalité, ce qui est le cas de Bourron-Marlotte.

Pour cette année, le produit attendu au titre de la taxe d'habitation s'élève à 743 000 € (taux de 17,19 %) alors qu'il était de 358 000 € en 2010 (taux de 9,08%). Le taux de 9,08 % en vigueur en 2010 a été « rebasé » par les Services des Finances Publiques afin d'intégrer la part du Département.

Produit des 4 taxes



Taux T.H 2010		Taux de référence T.H 2011	Taux T.H voté
commune	département	Commune	Commune
9,08 %	7,06 %	$(9,08 + 7,06) \times 1,034 = 16,69 \%$	17,19 %

Taux voté

	2010	2011
Foncier bâti	19,18 %	19,76 %
Foncier non bâti	43,22 %	46,68 %
TEOM <small>Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères</small>	9,70 %	9,47 %

Pour la réforme de la **taxe professionnelle**, 2010 était une année de transition pour la Commune. Rappelons que l'an passé une compensation relais avait été créée pour remplacer la taxe professionnelle. Cette année a vu l'apparition de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), des Impositions Forfaitaires des Entreprises et Réseaux (IFER), et de la modification des règles de calcul de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE).

Prélèvement FNGIR à reverser par la commune : 287 384 €

4) Répartition des recettes et dépenses de fonctionnement : 3 286 748 €

Dotation 2010	Dotations 2011	
Compensation relais	CVAE	IFER
279 460	64 499 €	3 060 €

Comme évoqué précédemment, la répartition des dépenses et recettes de fonctionnement s'est trouvée modifiée par rapport aux précédents budgets du fait des différentes réformes. La volonté reste néanmoins de maintenir un niveau de services rendus à la population comme l'accueil en centre de loisirs, les locations de salles dont les locaux du nouvel Espace Jean Renoir, les divers travaux d'entretien de voiries et des bâtiments communaux, sans oublier le soutien aux associations locales.

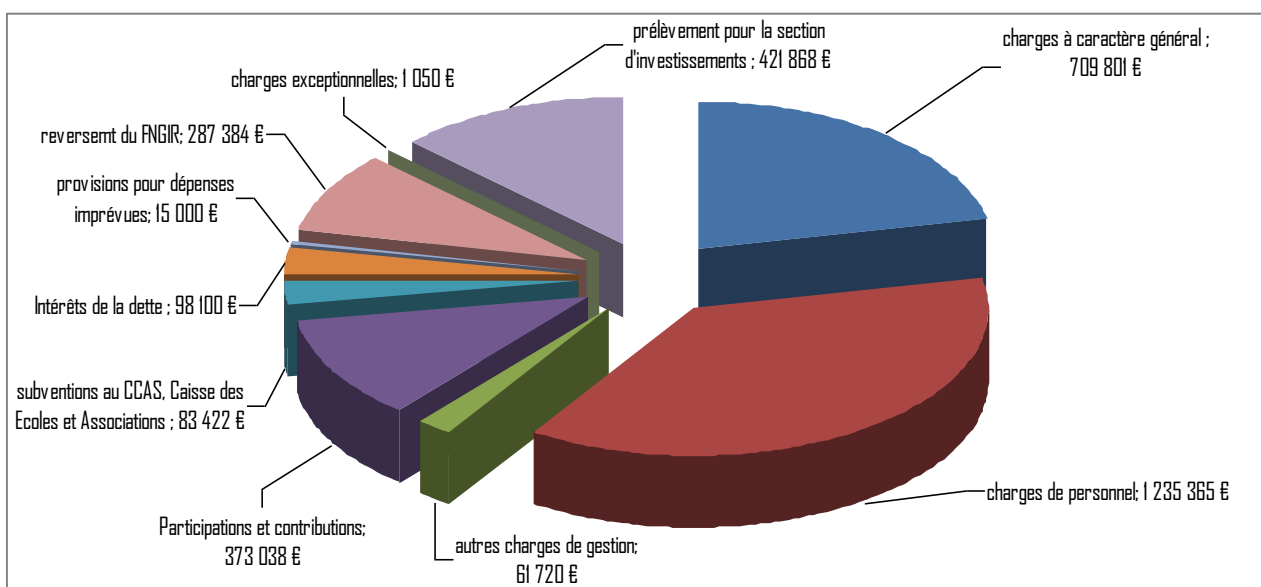
CFE : Taux relais 2010	CFE : Taux de référence 2011	Taux CFE voté
Commune	Commune	Commune
10,03 %	19,20 %	20,07 %

Détail des participations et contributions aux organismes de regroupement : 373 038 €

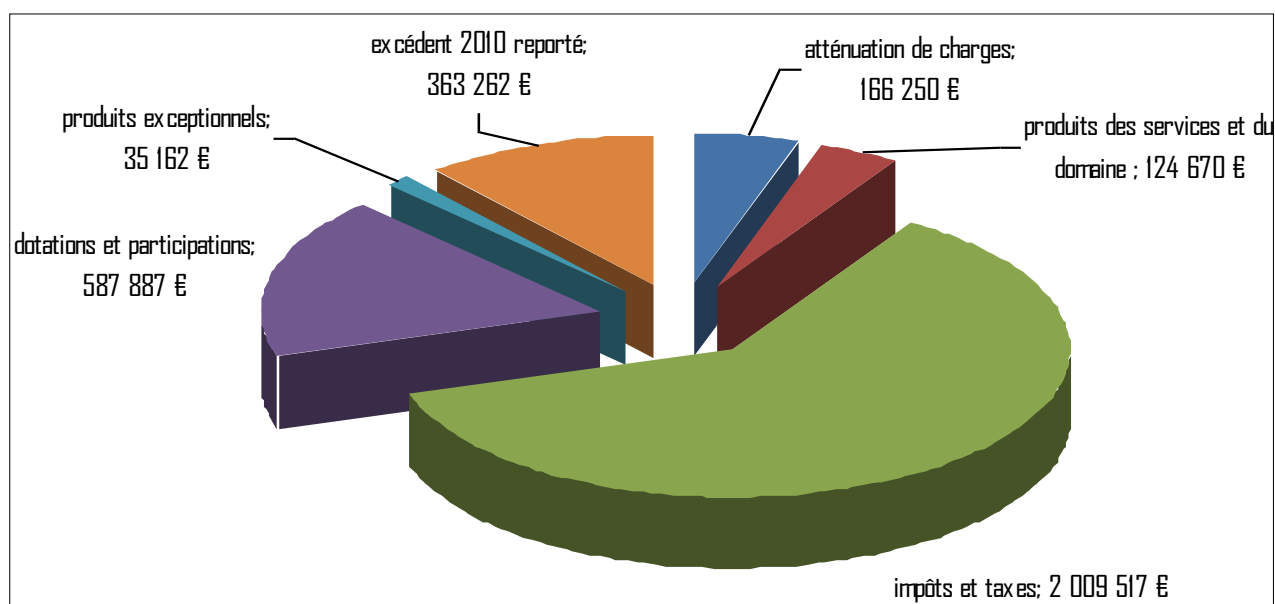
Pour conclure, l'ensemble de ces réformes a pour but d'instaurer divers mécanismes de péréquation entre les collectivités. Ainsi, il sera noté pour Bourron-Marlotte, qu'au-delà des calculs complexes des diverses recettes fiscales liées à la réforme, une somme de 287 384 € sera reversée à l'État au titre du Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR). La Commune n'a pas vu ses recettes augmenter du fait de la réforme et le Conseil Municipal a voté une augmentation des taux d'imposition.

- Mission Locale de la Seine et du Loing : 2 962 €
- Syndicat Intercommunal d'Études et de Programmation : 2 400 €
- Syndicat d'aménagement et de gestion du Loing : 6 304 €
- Syndicat pour la construction des collèges : 230 €
- Syndicat des transports –STILL : 33 397 €
- Service Départemental d'Incendie et de Secours : 40 335 €

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



5) Projets d'investissement

Au budget prévisionnel 2011, figurent des travaux d'agencements et de mise en sécurité des bâtiments publics, l'équipement de l'espace Jean Renoir en matériel de son et lumière ainsi que le lancement d'une étude pour la reconstruction d'un restaurant scolaire. L'extension du columbarium est également prévue pour 14 emplacements.

Rappelons que les travaux de reconstruction de l'orgue de l'Eglise St Sevère ont été repris dans les restes à réaliser ainsi que les travaux d'extension de la mairie.

L'année 2010 a vu le démarrage de l'installation d'une signalétique directionnelle dans le village qui sera complétée cette année par une signalétique d'information en entrées du village. Ce dossier est subventionné au titre du FISAC (fond d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce).

Chapitre	Nature Recettes	Budget primitif 2011 (en €)
10	apports - dotations	90 887
13	subventions d'investissement	347 349
16	emprunts et dettes	375 808
021	Prélèvement sur dépenses de Fonctionnement	421 868
001	Excédent d'investissement	127 135
1068	Excédent de Fonctionnement capitalisé	35 288
	TOTAL	1 429 136

Répartition des dépenses d'investissement : 1 429 136 €

Installations techniques 64 000 € dont :

Vidéo surveillance : 10 000 €

Travaux de voirie : 40 000 €

Eclairage public : 14 000 €

Restauration de l'orgue : 252 000 €

Dépenses non affectées

Emprunts et dettes assimilées : 219 994 €

Dépenses imprévues : 10 000 €

Réaménagement

Mairie : 328 000 €

Opérations FISAC : 34 530 €

Moyens des services (dont écoles): 56 370 €

Travaux sur bâtiments communaux : 77 600 €

Nouvelle salle des professeurs : 39 000 €

Installations sportives : 64 700 €

Étude pour restaurant scolaire : 35 000 €

Équipement Espace

Jean Renoir : 117 272 €

Acquisitions matériel technique – installations
et aménagements divers : 116 670 €

Extension columbarium : 19 000 €

La vie municipale

Deux nouvelles plaques sur le parcours artistique



Le 30 Avril dernier, deux nouvelles plaques sur le passé historique de Bourron-Marlotte ont été inaugurées. La première implantée devant l'église Saint Sévère nous rappelle son histoire et met l'accent sur la nef, inscrite aux monuments historiques, les vitraux, la statuare et la litre funéraire. La seconde a été posée en façade de l'ancienne auberge Antony, actuellement le restaurant « La Marlotte », Rue Murger. Vous y découvrirez un tableau d'Auguste Renoir « le cabaret de la mère Antony » actuellement au National Museum of Fine Arts de Stockholm. Cet endroit lui était cher car il y retrouvait ses amis dont Sisley, Murger et bien d'autres.

Cette inauguration s'est conclue de façon conviviale autour d'un apéritif offert par Jean-Claude Demaure, propriétaire du restaurant.



La municipalité prévoit, avec les conseils avisés de l'association des Amis de Bourron-Marlotte, la pose de deux plaques par an afin de créer un parcours touristique à travers les rues du village sur la trace des artistes qui ont vécu depuis le début du 19^{ème} siècle.

Le portail à claire-voie.....n'a pas encore trouvé sa voie

La municipalité n'a pas pris de décision quant à l'installation de ce portail, souhaitant trouver un accord avec les associations concernées quant au bon choix pour son emplacement. Nous l'avions posé à coté de



la Maison Monier, mais le choix de cet endroit a provoqué ainsi des réactions négatives. Ce portail, acheté en 2005 par l'ancienne municipalité a coûté jusqu'à présent près de 13.000 euros (achat et restauration partielle). Attendons de trouver un emplacement adéquat, avant d'engager la commune dans des dépenses supplémentaires et ce, quel qu'en soit le coût. Nous restons attentifs à la préservation de notre patrimoine, surtout lorsque celle-ci nous permet de générer de l'activité tels que pour l'Hôtel de la Paix, la reconstruction de l'orgue, l'espace Renoir et le circuit artistique. Ce portail est important, certes, mais ne faisons pas à nouveau un mauvais choix dans la précipitation.

Les vacances d'avril au centre de loisirs

« Voilà l'été... »

C'est sous un temps estival qu'ont débuté les vacances d'avril et c'est avec grand plaisir que les enfants ont pu redécouvrir les plaisirs des jeux extérieurs. Enfin le soleil !!! et les températures estivales. Les petites filles avaient ressorti leurs robes printanières et les garçons ne demandaient qu'à jouer DEHORS ! On peut dire qu'ils ont été servis : randonnées en forêt à la grotte Béatrix de Bourron-Marlotte et à la caverne des Brigands de Barbizon.



Une initiation au vélo pour les petits avec des jeux et des parcours d'équilibre et une belle promenade à bicyclette le long du halage avec les grands. Le Service Technique avait déposé les vélos à Episy et nous nous sommes baladés le long du Loing, accompagnés par les péniches et nous avons assisté au passage des écluses. Comme ça sentait bon les vacances !!



Nous sommes également allés à la piscine de St Pierre Les Nemours où nous avons eu la chance incroyable d'avoir le bassin pour nous tout seul !! Enfin pour conclure ces vacances nous avons passé une journée à la ferme chez un « héliculteur ». Il nous a fait découvrir sa passion pour l'élevage d'escargots, pour les animaux de la ferme et la vie au grand air en général. Les enfants ont pu assister à la traite d'une chèvre et à la fabrication de son fromage. Ils ont nourri quelques animaux : chèvres, chevaux... et surtout ils ont pu déguster leur tout premier pique nique de l'année à l'ombre des grands arbres.



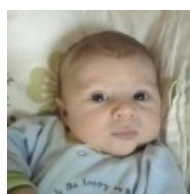
... et du Service Jeunesse

« Allez plus haut... »

Les jeunes ont été nombreux à participer au stage escalade proposé par le Service d'Animation Jeunesse (B-M-J), organisé en partenariat avec la « Base de Loisirs de Buthier ». Ils se sont adonnés au plaisir de la grimpe et initiés à la fois à la varappe et à l'escalade. Ils ont su,

au fil du stage, repousser chaque jour un peu plus loin leurs limites et pour certaines même, acquérir l'admiration et le respect de tous en grim pant à la cime des parcours.

La deuxième semaine fut donc plus calme mais tout aussi chargée en adrénaline puisque c'est autour du film à suspense que les jeunes se sont retrouvés dans une ambiance feutrée et confortable pour découvrir des films, des réalisateurs et des acteurs qui auront marqué leur époque et su redonner au genre ses lettres de noblesse.



L'arrivée du printemps aura apporté son lot de surprises avec la naissance de Tim, le petit garçon de Vanessa, directrice adjointe du service animation. Un événement très attendu par les enfants qui ont su faire preuve de patience et attendent désormais Vanessa avec impatience pour les vacances d'été.

Le prochain centre

Du 4 juillet au 12 août 2011

ouverture de l'Accueil de Loisirs: de 8h $\frac{1}{2}$ à 17h

Fermeture exceptionnelle de l'ALSH

le vendredi 15 juillet 2011



ALSH Maternel à l'école maternelle

Pour les enfants de

3 à 6 ans révolus

Capacité d'accueil : 16 places



ALSH Primaire à l'école élémentaire

Pour les enfants de

7 à 11 ans révolus

Capacité d'accueil : 24 places

Possibilité accueil du matin à partir de 7h30

et accueil du soir jusqu'à 18h30

(si nombre d'inscrits suffisant)

oooooooooooooooooooo

Ouverture des inscriptions le 23 mai 2011

Clôture des inscriptions le 25 juin 2011

Aucune inscription ni désinscription ne seront prises en compte au-delà de cette date.

Réunion du comité local du commerce et de l'artisanat

Une vingtaine de commerçants et artisans de Bourron-Marlotte se sont retrouvés autour d'un petit-déjeuner convivial à l'Espace Jean Renoir initié par la Mairie en partenariat avec l'Office de tourisme et la Chambre de commerce et d'industrie de Seine et Marne. Les objectifs de cette rencontre étaient d'encourager les commerçants à rejoindre l'association des commerçants-artisans et de présenter les nouveaux projets comme les disques de stationnement, la reconduction du concours de bougies, l'édition du plan du village, la création d'un salon des commerçants et artisans ainsi que d'un produit alimentaire identitaire du village.

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Un groupe de travail composé du maire et d'Élus, se réunit régulièrement pour élaborer notre futur PLU avec l'assistance de Mme Farhi, Urbaniste-conseil, et en application de l'Engagement National pour l'Environnement (Loi ENE dite Grenelle 2). L'objectif de la municipalité est de permettre un développement modéré et harmonieux de notre commune en préservant son environnement naturel et son patrimoine architectural. Le PLU doit être en concordance tant avec le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) que l'AMVAP (Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine) en cours d'élaboration remplaçant la ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager). Il se compose de deux éléments :

- le « **règlement** » proprement dit,
- le « **zonage** », partie graphique du règlement, constitué de 4 types de zones :
 - U : urbanisées
 - A : agricoles
 - AU : naturelles à urbaniser
 - N : naturelles à protéger

C'est le thème actuel des échanges au sein du groupe projet PLU qui effectue des visites sur site. Les résultats des travaux PLU seront soumis à enquête publique.

2^{ème} édition pour le musibus

Sans doute étiez vous parmi les 200 chanceux qui se sont réunis Samedi 7 Mai sur le terrain Vlasto autour du MusiBus. De passage à Bourron-Marlotte pour la seconde édition, la scène mobile de MusiQafon a une nouvelle fois permis aux artistes locaux de se produire en Live devant un public un peu plus timide que l'an passé mais tout aussi chaleureux. C'est tout d'abord les jeunes de L'Ecole de Musiques des Bords de Loing qui ont ouvert la soirée en interprétant quelques classiques mais également présenté leur toute nouvelle composition, sous la baguette de Fernando, Directeur pédagogique de l'E.M.B.L. Ont joué ensuite Les Chamanes (Thomery) dans leur style Reggae Zydéco, puis Anska (Episy) et sa Pop intimiste. Les guitares allaient davantage saturer pour poursuivre avec le Rock 50's des Zidel's (Bourron) pour finir avec le Rock suave des Linus (Fontainebleau). Bref, une programmation encore variée et riche de talents de chez nous.

Le MusiBus reviendra le 17 septembre, toujours à Vlasto et même si Les Zidel's ont déjà (re)pris leur billet...la programmation reste donc pleinement ouverte. MusiQafon et la Municipalité lancent donc un appel à tous les musiciens Bourronnais désireux de se produire sur scène, quelque soit leur style, quelque soit leur âge. Les inscriptions se



font auprès de Christophe Colas à la mairie ou par téléphone à MusiQafon : 06 88 16 51 87.

Photo : Christophe Despresles

Événements marquants

Tournoi de football : de bons classements



Ce début du moi de mai correspondait avec les tournois de football organisés par le Football Club Intercommunal du Loing, en catégorie : U13 – U11 – U9 et U8.

Les 1^{er} et 8 mai près de 500 enfants ont foulé les pelouses du stade de Grez sur Loing, les équipes venant des communes voisines mais également des départements limitrophes. Nos différentes équipes se sont plus que bien comportées. Signalons la performance des U8 qui remportent leur tournoi au dépend de Fontainebleau. Toutes nos équipes finissent dans les 4 premières place de ces deux tournois. Le 1^{er} mai était organisé le challenge des trois communes (Bourron-Marlotte, Grez sur Loing et Montigny sur Loing) remporté par Fontainebleau, qui a récidivé la semaine suivante en remportant également le challenge Pierre De Barros, classement sur les 3 meilleures équipes de club. A la fin de chaque tournoi, les représentants des municipalités ont remis les récompenses et nous les remercions pour l'ensemble des coupes offertes.

Communiqué

Communiqué de l'institut National de prévention et d'éducation pour la santé



Communiqué de la police nationale

Lutte contre les vols de téléphones portables

Conseils de prévention

Relever lors de l'achat le n° IMEI (15 chiffres) et le sécuriser en entrant un code PIN différent du code d'origine

Ne pas le laisser en évidence et l'utiliser avec des précautions particulières dans les lieux publics, ne pas le laisser en évidence (véhicule) et éviter d'y stocker des données confidentielles

En cas de vol

Appeler l'opérateur (service clients) pour faire bloquer la ligne et communiquer le n° IMEI

Déclarer le vol et déposer plainte (Service de police ou de gendarmerie). Apporter le n° IMEI et les informations relatives à la dernière utilisation du téléphone.

Le téléphone bloqué devient inutilisable et ne peut plus être revendu.

Bienvenue aux nouveaux commerçants

« L'Aube du temps »

M. Romain MORET a ouvert au 43, rue Villée de Saint El, un magasin de Pompes Funèbres, Marbrerie, Thanotopraxie : « L'Aube du temps ». Il se tient à votre disposition pour des conseils et répondre à toutes questions.

Ouvert du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-18 h, le samedi : 9h30 - 17h30 ☎ : 01 64 29 60 28 et 24h/24 et 7j/7 au 06 31 47 52 98.

« Le Martingo » (ancien hôtel de la paix)

Depuis le 24 mai, M. José BRÉJO vous accueille au « Martingo ». Il a ouvert sa brasserie-restaurant de soixante tables sous un soleil plus que printanier. Fermé pendant près de trois ans, cet espace va redevenir un lieu de convivialité dans une ambiance « campagne chic ».

Ouverture : Lundi et mardi : matin et déjeuner.

Du jeudi au dimanche : de 7h30 à 22h30. Fermé le mercredi.

☎ : 01 64 78 31 28

Appel aux professionnels des métiers de bouche

L'union des commerçants et office de tourisme de Bourron-Marlotte ont pour projet de créer un produit du terroir identitaire au village. Voici le cahier des charges de ce produit dans l'idéal, un produit qui :

- soit facilement transportable
- se conserve longtemps
- soit utilisable et vendable par tous les commerçants alimentaires ou non.

Des réunions de travail seront organisées avec les restaurateurs et pâtisseries du village pour élaborer ce produit. Professionnels des métiers de bouche, à Bourron-Marlotte et en dehors, si vous souhaitez participer à ce groupe de travail : contactez l'office de tourisme au 01 64 45 86 88.

Réglementation

La réglementation sur la pose de clôtures demande une déclaration, à l'exception de celles nécessaires à l'activité agricole ou forestière (article L441.2 du Code de l'Urbanisme).

Toute demande en périmètre des Monuments historiques est à déposer en Mairie en 4 exemplaires, en 3 exemplaires hors périmètre.

Les plans à joindre seront agrémentés de photos couleurs pour appréciation du projet dans l'environnement.

Vous pouvez retirer cette déclaration préalable de travaux en Mairie, ou la télécharger sur le site developpement-durable.gouv.fr.

Etat Civil

Naissances

BOHM Célia le 12/04/11

ROBERTS Harriette le 18/04/11

Décès

DE OLIVEIRA E SOUSA José le 13/04/11

Mariages

BRUANT Thibaud et TARQUIN Patricia le 14/05/11

Dates à retenir

Du 3 au 31 mai : Exposition Mme Roland à l'office de tourisme.

27 mai : Fête des voisins.

29 mai : Brocante à l'école Jules Renard.

Du 1 au 30 juin : Exposition Mme Maillochon à l'office de tourisme.

5 juin : Brocante organisée par le FCIL et l'office de tourisme sur le Terrain Vlasto.

18 juin : 71ème anniversaire de l'appel du 18 juin 1940, devant le Monument aux Morts.

18 juin : Kermesse des écoles - Fête du village sur la Place des Fêtes. Barbecue le soir. Inscription avant le 10 juin 2011.

24 juin : Dîner en blanc au château de Bourron.

Brocante nocturne du 2 juillet annulée.



Fête du village - 18 juin 2011

BARBECUE COUNTRY



Soirée animée par Lumineson et Melody Country

Place des Fêtes à partir de 19h00 à l'issue de la kermesse des écoles
Bulletin d'inscription en mairie avant le 10 juin IMPERATIVEMENT
Places limitées - Pas de réservation sur place

Tarifs Barbecue :

Adulte : 13€
de 15 ans : 6 €
Enfants scolarisés à Bourron-Marlotte : 3€